



Indemnités d'occupation lors d'une indivision

Par **Argentine.ba**, le **07/06/2022 à 16:05**

Je suis actuellement en indivision depuis plus de 10 ans avec mon frère qui refuse d'accepter le testament de notre mère.

Mon frère a fait changer les serrures de l'appartement indivis, y a fait des travaux sans mon accord et y a installé son fils.

Nous nous étions mis d'accord entre nous (sans passer par un juge) pour qu'il me paye une indemnité de 1000 euros par mois depuis maintenant 21 mois. Cependant, il a arrêté de payer sans me donner aucune explication (il ne répond plus à mes mails) depuis 3 mois.

Que dois-je faire ?

Merci par avance pour votre aide.

Par **Zénas Nomikos**, le **07/06/2022 à 16:26**

Bonjour,

dans un premier temps, essayez d'avoir recours aux services gratuits du **conciliateur de justice** le plus proche de chez vous.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>

<https://www.conciliateurs.fr/>

Dans un deuxième temps, voyez avec un avocat pour une éventuelle action en justice.